

Le budget—M. De Bané

tions était de réduire le déficit, et nous y avons consacré beaucoup d'efforts. Nous pensons que nous aurions pu le réduire de moitié d'ici l'exercice 1983-1984. Or, il a augmenté de 3.7 milliards. Chaque année, nous payons 12 milliards en intérêts sur la dette nationale. C'est plus que la totalité du budget du gouvernement fédéral lorsque le premier ministre a pris le pouvoir en 1968. Nous ne pouvons pas continuer de la sorte.

Pour conclure, je voudrais citer une déclaration que M. William Simon, ancien secrétaire au Trésor des États-Unis d'Amérique, a faite devant un comité:

Monsieur le président, vous vous êtes enquis des conséquences des déficits. Nous les connaissons tous. Nous savons que ni un particulier ni une entreprise ni un gouvernement ne peut dépenser plus d'argent qu'il n'en reçoit pendant très longtemps. Au bout de cette route, c'est la faillite.

Monsieur l'Orateur, notre pays va faire faillite. D'ailleurs, nous avons déjà un gouvernement en faillite.

[Français]

M. De Bané: Monsieur le président, puis-je signaler qu'il est 6 heures.

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Comme le propose le ministre de l'Expansion économique régionale (M. De Bané), la présidence déclare qu'il est 6 heures.

Par conséquent, la séance est suspendue jusqu'à 8 heures ce soir.

(La séance est suspendue à 5 h 57.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, je vous prie. Lorsque le débat a été interrompu à 6 heures, le ministre de l'Expansion économique régionale (M. De Bané) avait la parole.

[Français]

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je suis extrêmement heureux d'avoir l'occasion de participer au débat sur le budget qui a été présenté par mon collègue, le ministre des Finances (M. MacEachen), parce qu'il s'agit certainement de l'un des exposés les plus complets d'une politique qui va certainement marquer les diverses facettes de l'économie canadienne au cours de la prochaine décennie, non seulement au niveau énergétique, non seulement au niveau fiscal, non seulement au niveau budgétaire, mais également au niveau industriel, au niveau technologique et au niveau régional.

Si je pense que le Canada a une caractéristique particulière par rapport aux autres pays, ne serait-ce que par sa dimension, par son espace implicitement ou explicitement depuis 1867, le gouvernement central a reconnu qu'il a une responsabilité à assumer afin que tous les Canadiens puissent participer aux opportunités qu'offre ce pays. Et ce qu'il y a de remarquable dans le budget du ministre des Finances c'est que, peut-être pour la première fois à un degré aussi prononcé, il avait un caractère régional.

Plusieurs mesures énoncées par le ministre des Finances s'adressaient à certaines parties du pays, qu'il s'agisse du

Centre, qu'il s'agisse du Nord, qu'il s'agisse de l'Ouest, qu'il s'agisse du Québec ou qu'il s'agisse des provinces Maritimes. Quant à moi, à titre de ministre responsable du développement régional, pour réduire les inégalités entre les régions, évidemment, je sais autant que chacun des députés à quel point la qualité et le niveau de vie de nos compatriotes canadiens dépendent, en grande partie, de la région dans laquelle ils vivent. Et si leur demeure se trouve à l'extérieur des régions où est concentrée l'économie canadienne, il y a de grandes chances malheureusement que les avantages, les bénéfices qu'ils sont en droit d'espérer, de retirer du fait qu'ils font partie de notre pays, soient beaucoup moins nombreux.

Et comme député, moi-même je viens d'une de ces régions défavorisées, savoir, la circonscription de Matapédia-Matane, je sais à quel point ces problèmes de chômage, ces revenus *per capita* nettement en deçà des moyennes nationales, peuvent avoir des effets désastreux sur le moral des hommes, des femmes et des enfants qui habitent dans ces régions.

Et s'il est une chose évidente pour chacun d'entre nous, c'est que ces occasions de développement, de croissance d'emplois sont, pour une grande part, déterminées selon les régions où l'on habite. Il y en a plusieurs d'entre elles où les chances de toucher un revenu sensiblement égal à la moyenne de nos compatriotes sont presque inexistantes.

Voilà pourquoi je me félicite des mesures qui ont été présentées par le ministre des Finances dans son exposé budgétaire, parce que plusieurs d'entre elles ont précisément pour objet de réduire les inégalités régionales.

Je ne voudrais pas m'attarder à toutes les mesures, mais qu'on me permette de dire que l'économie générale, les principes qui sont à la base de ce budget, à mon avis, sont des principes basés sur le bon sens, sur le courage, sur la justice, et qu'ils évitent toutes sortes de solutions qui sont aussi fausses que simplistes. Et il représente peut-être, comme je le disais au début, l'effort gigantesque d'entreprendre une nouvelle politique dont la magnitude dans le domaine de l'énergie représentera non seulement une sécurité d'approvisionnement pour les Canadiens, non seulement une justice pour tous les Canadiens, tant ceux qui habitent les provinces productrices que ceux qui habitent les provinces consommatrices, mais également ce sera une occasion pour permettre à l'industrie canadienne de prendre un nouveau départ.

● (2010)

[Traduction]

Depuis des mois je dis à mes collègues des deux côtés de la Chambre que nous avons grand besoin qu'ils nous donnent immédiatement des idées pour aider le gouvernement fédéral à mieux assurer notre développement économique et à atteindre les objectifs que s'est assignés le peuple canadien. Le gouvernement du Canada doit s'engager dans la concertation pour mettre à profit les diverses possibilités qui s'offrent aux Canadiens dans tout le pays. Pour arriver à ce résultat, il ne suffit pas d'un seul organisme ou d'un seul ministère, il faut que tous les députés, tous les organismes et tous les ministères unissent leurs efforts et travaillent de concert—je dis bien, de concert—avec le peuple et les autres gouvernements du pays.